

Objet du mail : COVIQUEST : un binôme MSU/étudiant pour détecter un risque de décompensation chez les patients confinés atteints de maladie chronique en médecine générale - URGENT

Bonjour,

Depuis le 8 avril 2020, dans le contexte de l'épidémie COVID-19, la DGS (Direction Générale de la Santé) recommande « que le médecin traitant ou le médecin spécialiste correspondant habituel prenne contact avec les patients atteints de pathologie chronique les plus fragiles pour s'assurer du suivi et détecter un risque de décompensation de la pathologie ». En tant que médecins généralistes, nous sommes conscients de la difficulté pour chacun d'entre nous de faire ce lien avec nos patients fragiles qui sont nombreux dans nos patientèles respectives.

Dans ce contexte, le Département Universitaire de Médecine Générale autorise et encourage le travail en équipe entre maîtres de stage des universités et étudiants de 2ème et 3ème cycle dans le cadre du projet COVIQUEST, qui est soutenu par le Collège National des Généralistes Enseignants, par la faculté de médecine de Tours et par Mr le Doyen Patrice Diot, en collaboration avec le Collège Régional des Généralistes Enseignants.

Le projet COVIQUEST vous permet de faire équipe avec un étudiant en médecine et vous fournit non seulement la logistique pour optimiser le rappel de vos patients, mais va également mettre en valeur le bénéfice d'un travail en équipe entre maître de stage et étudiant en médecine générale.

Ce projet peut être mis en place très rapidement si vous acceptez d'y participer en envoyant un mail au Pr Clarisse Dibao-Dina avant le 15 avril 20h à l'adresse suivante : [clarisse.dibao-dina@univ-tours.fr](mailto:clarisse.dibao-dina@univ-tours.fr). Les étudiants en stage de médecine générale auront également reçu ce message d'invitation à participer à COVIQUEST.

Merci pour votre investissement,

Bien confraternellement,

Clarisse Dibao-Dina, Cécile Renoux et Jean-Pierre Lebeau

NB : Pour les MSU qui ont actuellement un interne/un externe en stage, COVIQUEST pourra démarrer dès que nous aurons les autorisations réglementaires en vigueur.

Pour les MSU qui n'ont pas actuellement d'interne ou d'externe en stage, signalez-vous également en le précisant au Pr Clarisse Dibao-Dina, des étudiants en réserve sanitaire pourront être mobilisés en fonction des disponibilités et des possibilités de déplacement/hébergement.